

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 34

Artikel: Le vin du Chalet-à-Gobet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dés par trois charpentiers valaisans. La contrée conquise depuis peu sur les Araucans n'a presque pas d'arbres fruitiers ; le sol ne produit que du blé, toujours du blé. Nous ferons donc comme les autres ; avec l'argent de notre blé, nous nous procurerons des légumes et des fruits. Nous attendons du reste la saison des pluies, qui commence en avril et dure trois mois, et après laquelle nous pourrons alors labourer.

Quel temps avez-vous en février ? Ici je suis en manches de chemises, à l'ombre, et j'ai encore beaucoup trop chaud.

CURIOSITÉS SUR LONDRES.

La partie de Londres qu'on appelle en anglais *London*, pour la distinguer de la banlieue *Outer-London*, et qui est renfermée dans les limites municipales, contient 4 millions d'habitants, et occupe une superficie de 304 kilomètres carrés, sur laquelle sont bâties 500,000 maisons. La moyenne est ainsi de 8 personnes par maison.

Cette population est égale à celle de la Hollande, supérieure à celle de l'Ecosse, double de celle du Danemark. Elle s'accroît de 70,000 habitants par année, c'est-à-dire d'une quantité égale à la population de villes comme Genève ou Nancy.

En 1878, on y comptait 2753 kilomètres de voies publiques. La longueur totale des égouts était de 3700 kilomètres. Toutes les maisons sont en communication avec les égouts et y évacuent directement leurs eaux ménagères et leurs vidanges. L'eau propre est distribuée avec abondance ; son alimentation est assurée par 8 compagnies, qui fournissent ensemble, journallement, 630,000 mètres cubes (dont 80,000 consommés en dehors de la ville proprement dite).

Le capital de ces compagnies s'élève à environ 325 millions de francs. L'eau est fournie à 17 centimes le mètre cube ; les dépenses sont de 7 centimes environ, ce qui laisse un profit de 10 centimes.

L'éclairage de la métropole est effectué par trois compagnies de gaz, et consomme, par an, 560 millions de mètres cubes. Ce gaz est distribué par 4000 kilomètres de conduites. La dépense annuelle de cet éclairage s'élève à plus de 75 millions de francs.

LES FAUX CHIGNONS.

J'ai eu récemment, avec un voyageur en postiches, une conversation de laquelle on peut conclure que l'industrie des cheveux est à la veille de subir une crise importante.

Lorsque la manie des faux chignons a commencé chez nos élégantes, on décidait assez facilement de pauvres et ignorantes filles de campagne à abandonner leur riche et abondante chevelure en échange d'une pièce d'argent ou de quelque objet de toilette. On leur persuadait qu'un foulard de soie artistement noué sur la tête, leur seyait beaucoup mieux et les rendait plus gracieuses que leurs longues et lourdes tresses. Mais peu à peu on a lu, on a vu, on a observé, et bon nombre de ces femmes mises en coupe réglée, se sont dit : « Pour qu'on nous paie

nos cheveux si chers, il faut qu'on y tienne beaucoup !... qu'en fait-on ?... on les porte aux belles dames de la ville, qui les ajoutent aux leurs ; elles s'en parent avec orgueil ; elles en paraissent plus belles... Pourquoi ne se coiffent-elles pas comme nous, d'un simple mouchoir ?... c'est que, décidément, ce n'est pas si beau que les cheveux qu'elles nous achètent. Moi, je ne vends plus les miens ! — Ni moi ! — Ni moi ! »

Puis, tout doucement, ces filles des champs sont venues à la ville, et, pour être à la mode, se sont mises elles-mêmes à acheter des cheveux. Il n'est pas rare de les voir en contemplation devant les vitrines des perruquiers, consultant leur bourse, et désireuses de se procurer une des charmantes tresses qui y sont exposées.

Or, comme tout le monde ne peut avoir, en même temps, ses cheveux et une partie de ceux des autres, il faudra en revenir à la part donnée par la nature. Celles qui voudront porter du faux, devront se contenter de recueillir avec soin les démêlures si négligées jusqu'ici ; à moins que par un procédé chimique, on ne parvienne à fabriquer des cheveux artificiels, ce qui est fort probable.

Je ne desespère pas de lire un jour à la quatrième page des journaux : *Cheveux artificiels imitant le vrai, et beaucoup meilleur marché.*

Ce serait un moyen de faire fortune.

La R...., 18 août 1884.

D. B.

LE VIN DU CHALET-À-GOBET.

Dans le courant du mois de mai dernier, deux Lausannois, se rencontrant à Paris, dinèrent ensemble dans un restaurant du boulevard de Sébastopol.

Un écriteau, aux lettres ornées, portant : *Vins de tous les pays*, était suspendu au fond de la salle.

L'un d'eux, toujours disposé à se divertir aux dépens d'autrui, dit à l'autre :

— On pourrait leur jouer une bonne farce !

— Et comment ?

— Si on leur demandait de nous apporter une bouteille de Chalet-à-Gobet ? Laisse-moi faire ; nous allons rire !

Notre Lausannois touche le bouton d'un timbre placé devant lui ; le patron se présente, et demande « ce qu'il y a pour le service de ces messieurs. »

— Puisque vous avez du vin de tous les pays, apportez-nous voir une bonne bouteille de Chalet-à Gobet.

— Parfaitement, messieurs.

Le patron, quelque peu embarrassé, va transmettre l'ordre à son premier sommelier, qui lui fait observer qu'il n'y a dans le cellier aucun vin de ce nom-là. Le second sommelier, travaillant à quelque distance, et entendant cette conversation, leur dit : « Il n'y a que des sapins au Chalet-à-Gobet, et par conséquent pas de vignes ; je connais ça, moi. »

Le second sommelier était de Servion, et connaissait parfaitement la contrée.

Le restaurateur, qui était un malin, et ne voulait pas se laisser mystifier, eut une idée lumineuse : Il prend une bouteille, la remplit d'eau, y mélange

un grand verre de vinaigre, bouche soigneusement, et colle une étiquette écrite en superbe anglaise : *Chalet-à-Gobet, 1881.*

Nos deux compagnons, qui s'attendaient à voir revenir à vide le maître du restaurant, riaient dans leur barbe.

La bouteille, légèrement poudrée de poussière, est déposée sur la table. Ils lisent l'étiquette, se regardent ébahis, intrigués. Enfin, le bouchon est levé, et ils se décident à remplir leurs verres. Mais à peine ont-ils porté le liquide à leurs lèvres, qu'ils font une horrible grimace. Puis, avalant une petite gorgée, celui qui avait demandé le vin, s'écrie :

— Eh bien, il n'y a rien à dire, c'en est !

Il avait trouvé son maître.

Epitaphe d'un horloger.

CI-GIT

Pierre Pendulum, horloger,
qui honora sa profession
par ses talents.
Si l'intégrité fut le *grand ressort*
de ses actions,
la prudence en a été le *régulateur*.
Humain, généreux,
sa bienfaisance ne s'arrêtait
qu'après avoir soulagé
l'infortune.
Ses mouvements étaient si bien réglés
que jamais sa tête ne se dérangea,
à moins qu'il ne fût contrarié, démonté,
par des gens
qui n'avaient ni la chaîne, ni la clef
de ses actions.
Il sut si bien disposer de son temps,
que les *heures* de sa vie
coulèrent dans un cercle continual
d'agréments et de plaisirs,
jusqu'à ce qu'une fatale minute
que rien ne peut retarder,
vint avancer le terme
de son utile existence.
Il a quitté le séjour des humains
avec l'espoir de repasser
dans un autre monde,
après avoir été nettoyé
et réparé
par
son auteur.

La Rosette Quelu.

Pierro Quelu avai 'na felhie qu'avai étai cauquière temps dein lo défrou ; et coumeint l'étai prao orgoliôosa, l'étai revégnâite à l'hotô vetiâ à la tota derraire mouda dâi gourgandinès dè pè Paris, kâ le sè mettai onna roba que n'avai quasu min dè taille per devant l'estoma.

On iadzo qu'on certain cousin qu'étai missionnaire dâo coté dè pè lè Zoulou, étai venu férè on tor pè châotré, l'allâ ein vesita on part dè dzo per tsi Pierro ; et cé pourro Pierro qu'avai on bocon vergogne dè lâi férè vairè sa felhie avoué se n'estoma tota pelietta, lâi fe :

— Vo z'estiusérâi bin, cousin, la Rosette, dè cein que l'est dinsè pou vetiâ ; mà tandi que l'étai pè

Paris, le devessâi sè mettrè à la mouda dè per lé, et ora, faut bin que l'usâi sè nippès.

— Oh ! se repond lo menistrè, vo z'êtes tot es-tiusâ, cousin, y'é tant étâ permî lè sauvadzo, que y'é tot cein accoutemâ !

La deint dâo midzo.

Lâi a z'u stu tsautein pè Lozena, tsi madama Ducret, ào musé Arlaud, on grand déballadzo dè potrés, que l'ein avant couvai lè mourets, et que lâi dioint : exposition fédérale. Dou gaillâ dè per d'amont, Samuïet et Abran, que lâi sont z'u, ont trovâ cein rudo galé, surtot lè reboo dâi potrés que sont tant bio dzauno, tot ein oo.

— Eh bin, fe Sami, lo quin trâovè tou lo pe bio ?

— Cé qu'a lè vatsès vai lo bornés, repond Abran.

— Eh bin, mè assebin ! mà sebâyi cein que cein représeintè ?

— No faut atsetâ la paletta iò tot cein est espliquâ, et ne vairein.

La vont atsetâ ; mà quand volliont vouâti dedein, sè trompont dè mimerò et liaisont : « Dent du Midi. »

— Mâ n'est pas justo, fâ Abran ; la deint dâo midzo est 'na montagne qu'on vâi du pè Vevâi, et n'ia pas mé dè montagne su cé potré què su ma man.

— Que cein fâ-te ? repond Samuïet ; quand te vas couilli dâo coumaclliet, qu'on lâi dit assebin dè la deint dè lion, te ne vâi min dè lion ; ma t'as tot parâi dè la dein dè lion ; et cé potré, cé lo mémo afférè : quand bin la montagne lâi est pas, l'est adé la deint dâo midi.

— Ah ! se l'est dinsè, d'accôo !

ANTOINETTE-MARCELINE.

V

Lorsque les esprits parurent suffisamment préparés contre l'innocente, elle résolut de l'attaquer en face ; alors, si elle retarda de plusieurs heures cette agression, c'est qu'elle tenait encore à ce que rien ne manquât aux cruelles angoisses qui, dans son plan diabolique, devaient précéder le coup définitif habilement préparé depuis son arrivée à Cour-Neuve.

Un jour donc, la rencontre eut lieu à l'improviste, assez près d'Eustache et de Simone, occupés à compter des gerbes, pour qu'ils pussent forcément la remarquer :

Antoinette-Marceline travaillait comme de coutume, s'interrompant de temps en temps pour s'essuyer le front, car la chaleur était accablante.

Aussitôt qu'elle reconnut La Giraude :

— Que venez-vous faire ici ? demanda-t-elle, avec une vague inquiétude.

— Et toi ?

L'âcreté d'un rire silencieux, l'expression d'un regard chargé d'étincelles firent comprendre à la moissonneuse que son ennemie avait su lire dans son âme. Elle se sentit pâlir.

Ce dont, s'apercevant, La Giraude continua :

— Oui ! oui ! Mamzelle Bertal ! On a démêlé ton jeu, pas bête, mais terriblement plein d'audace ! Tu abuses de l'ignorance des fermiers de Cour-Neuve pour les charmer avec tes yeux bleus et ton doux parler ! Mais ils ne sont pas naïfs comme Jean-Louis ; d'ailleurs je suis là !

Non seulement La Giraude était menaçante, mais elle